



Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 5 mars 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Faisant suite à notre correspondance datée du 21 février 2020 dans le cadre du dossier mentionné en objet, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) dépose deux (2) affirmations solennelles au soutien de la demande de confidentialité pour la réponse à la question 10.19 de la demande de renseignements n° 1 de la Régie de l'énergie¹.

Ainsi, tel que demandé dans notre correspondance du 21 février 2020, le Distributeur demande à la Régie de se prévaloir des dispositions de l'article 30 de la Loi sur la régie de l'énergie afin d'interdire la divulgation, la publication ou la diffusion de l'information confidentielle.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/jg

p.j.

c.c. intervenants (par courriel seulement)

¹ Mme Anita Travieso et M. Jean-Pierre Croteau.